

# PV: Session Printemps 2026

*Ce document est un compte rendu provisoire de la session de printemps 2026 qui s'est tenue du 08 au 10 juin. Il sera soumis à validation lors de la prochaine réunion du comité afin de produire le procès-verbal.*

Présents : Pierre-Sylvain Allaume (membre invitée du bureau), Jérôme Beugnon, Daniel Comparat, Alexandre Gauguet, Clément Hainaux (bureau), Pierre Çarçal, Isabelle Compagnon (présidente), Victor Despré (secrétaire scientifique), Benoit Gervais, Mathilde Hugbart (bureau et présidente par intérim), Xavier Michaut, Niloufar Shafizadeh, Mohammed Koubiti, Francesco Massimo, Alesssandra Ravasio (bureau), Aurélien Houard, Nina Kravets, Arnaud Mussot, Annunziata Savoia, Christelle Velly.

En Visio : Alberto Bramati.

## **Intervention de la direction de CNRS physique:**

Présents : Saïda Guellati-Khelifa (DAS).

### **Promotions:**

Les classements pour les promotions CRHC, CRHC-HEB, DR1, DRCE1 et DRCE2 proposés par la section lors de la session d'automne n'ont pas été modifiés. Ont été promus :

#### ▼ CRHC

- CHANTELOUP Jean Christophe
- MAGER Loic
- MAIOLI Paolo
- MORISSET Sabine

#### ▼ CRHC - HEB

- MARQUES Jean Raphael

#### ▼ DR1

- LEPINE Franck

- MARANDET Yannick
- GREGOIRE Gilles
- JULLIEN Aurelie

▼ DRCE1

- PICAUD Sylvain
- BALCOU Philippe
- TAIEB Richard
- DELVILLE Jean-Pierre
- HUYET Guillaume
- VALLET Valerie

▼ DRCE2

- KLEINER Isabelle
- BRETENAKER Fabien
- GILBERT Claudine

**Médailles :**

4 médailles d'argent et 5 médailles de bronze ont été décernées dans le cadre de CNRS Physique. Pour la section 06, deux médailles ont été remises :

- Lucile Rutkowski - médaille de bronze
- Julien Laurat - médaille d'argent

**Concours :**

Les jurys d'admission auront lieu le 26 juin pour les concours CR de CNRS Physique et le 7 juillet pour l'ensemble des concours DR.

CNRS Physique rappelle sa volonté de voir le recrutement aux concours CR converger vers une moyenne correspondant à trois ans après l'obtention de la thèse, en encourageant les candidatures précoces. CNRS Physique relève que, lors du précédent mandat, une dynamique allant dans ce sens avait été observée.

CNRS Physique souhaite encourager les candidatures DR, en particulier les candidatures féminines, qui arrivent souvent plus tard dans la carrière sans justification scientifique. Il est vivement encouragé de ne pas retarder le passage de l'HDR, qui constitue un élément important dans l'évaluation des candidatures.

### **CPJ :**

L'ouverture d'une CPJ fait suite à l'identification, par les DAS, de domaines scientifiques stratégiques, cette identification étant facilitée par l'analyse des demandes remontées par les directeurs et directrices d'unité. La remontée d'un même besoin par plusieurs unités constitue un facteur important dans la prise de décision. Les CPJ peuvent être portées par un seul institut ou par plusieurs, dans le cadre de CPJ inter-instituts. Une incertitude subsiste quant à l'ouverture effective des postes actuellement affichés, en raison du contexte budgétaire. Pour le CNRS Physique, 7 CPJ sont publiées, dont 2 inter-instituts.

- Physics and Instrumentation under Extreme Conditions (EPIC) - NEEL, LNCMI, LPS, IMPMC
- Innovative Experiments on New Pulsed Neutron Sources (InnovSON) - LLB, LPS
- Advanced modelling and simulation of molecular or hybrid quantum systems (QSAM) - ISMO, ICB, IPR
- Experimental Physics for Amorphous Materials (MatAmorph) - IPR, IMPMC, L2C
- Emerging Phenomena in Spintronics and its Interfaces (SPIN) - IJL, Laboratoire Albert Fert, SPINTEC
- Physics and Engineering of Epitaxial Materials and Heterostructures: From Synthesis to Applications (EPIMAT) - CRHEA, C2N, IEMN - INSIS
- New Precision and New Frontiers in Theoretical Particle Physics (NouvPaTh) - CPT, LPENS, LPSC, LUPM - IN2P3

### **RIPEC C3 :**

Pour CNRS Physique, 211 demandes de RIPEC C3 ont été déposées pour un nombre de possibilités estimé à 84. Pour la section 06, 42 dossiers ont été déposés pour un nombre de possibilités estimé à 17. La section ayant refusé

d'évaluer ces demandes de primes, CNRS Physique a constitué un comité ad hoc pour réaliser un classement. Pour CNRS Physique, 3 sections ont accepté d'évaluer les demandes de primes et 2 ont refusé.

### **Actions nationales de formation :**

En 2026 CNRS physique a porté 5 actions nationales de formation (ANF)

- Personnes compétentes en radioprotection
- Médiation scientifique
- Comment structurer/valoriser ses résultats de recherche pour un transfert efficace vers le monde socio-économique
- Femmes en science physique
- AFM de nouvelle génération en biologie

### **Réduction du nombre d'institut :**

La section a demandé si l'avenir de CNRS Physique était connu, compte tenu des déclarations de Thierry Dauxois visant à réduire de 10 à 7 le nombre d'instituts. À ce stade, rien n'est décidé, et des discussions devraient avoir lieu, possiblement avec CNRS Terre & Univers, CNRS Nucléaire & Particules et CNRS Ingénierie.

### **Demande de délégation :**

La section a mentionné la difficulté de réaliser un travail de qualité concernant l'évaluation des demandes de délégation, sans avoir de visibilité sur le nombre de délégations pouvant être accordées ni sur les résultats finaux des personnes ayant finalement obtenu une délégation. Elle a également souligné qu'un retour sur le nombre de délégations attribuées permettrait une meilleure communication envers la communauté, en offrant la possibilité d'indiquer le niveau de pression. CNRS Physique estime que connaître le nombre de délégations disponibles n'est pas nécessaire à une évaluation de qualité et évoque la difficulté de fournir un chiffre précis, compte tenu des négociations avec les universités après le classement. En revanche, CNRS Physique évaluera la possibilité de communiquer le nombre de délégations attribuées afin de faciliter l'information de la communauté.

## **Budget :**

CNRS Physique indique qu'au-delà de la réduction des crédits des laboratoires, la gestion de la réduction budgétaire pour 2026 s'est faite ligne de crédits par ligne de crédits. En particulier, le soutien aux nouveaux recrutés n'a pas été impacté. CNRS Physique ne dispose pas d'informations sur le budget de 2027, mais précise que tous les signaux sont au rouge. Le gel des recrutements en CDD bloque certaines actions de CNRS Physique, comme l'AAP Émergences.

## **DGG :**

La section a demandé où en étaient les discussions concernant les DGG. Les DAS interagissent avec les DU de leur portefeuille pour évoquer d'éventuelles préférences. Les propositions sont ensuite remontées à CNRS Physique, avant que ne s'engagent les discussions entre les établissements. Aucune information précise n'est disponible actuellement, les négociations étant en cours. Les DGG impacteront les recrutements de BAP J : seule la tutelle ayant obtenu la DGG pourra ouvrir de nouveaux poste de BAP J pour une unité donnée. Une nouvelle réduction du nombre de BAP J pourrait être attendue.

## **Proposition de recrutement CRHC :**

La section a exprimé sa frustration de voir des candidatures d'excellente qualité dont le niveau de carrière ne correspond ni à un recrutement CRCN ni à un recrutement DR2, et estime que des talents sont perdus pour le CNRS. Ces profils ne sont pas non plus recrutés sur des CPJ du fait de leur fléchage thématique étroit et de leur faible attractivité internationale.

Pour combler ce manque, elle suggère d'ouvrir des postes au recrutement au niveau CRHC. CNRS Physique reconnaît la complexité de cette question, qui modifierait la philosophie actuelle de recrutement, et indique que des discussions auront lieu en interne concernant cette proposition.

## **Travaux d'évaluation de la section**

66 évaluations :

- 44 évaluations à vague de chercheurs et chercheuses : favorables
- 1 titularisation : favorable
- 4 1ère demande d'émeritat : très favorables

- 2 renouvellement d'émeritat : très favorables
- 8 avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS : très favorables
- 1 renouvellement de GDR : très favorable
- 5 changement de direction d'unité : très favorable
- 1 expertise : favorable

Concernant les avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS, la section souhaiterait recevoir un court argumentaire (une page maximum) du directeur ou de la directrice d'unité, justifiant la pertinence thématique entre l'unité et la section. Un affichage clair du recouvrement avec les mots clés de la section sera aussi très apprécié lors des évaluations concernant les GDR, écoles thématiques ou colloques.

## **Vie de la section**

Le nombre d'inscriptions à la liste de diffusion de la section a fortement augmenté en 2026, avec près de 100 nouvelles inscriptions, principalement de la part de collègues enseignants-chercheurs, ingénieurs ou techniciens. Pour rappel, cette liste de diffusion est ouverte à tous les personnels permanents relevant de la section 06 (en particulier les personnes votant pour la composition de la section). La marche à suivre pour s'inscrire se trouve sur le site de la section.

<https://c3n-cn.fr/section-06/inscription-a-la-mailing-list-de-la-section-06/>

La section se tient à l'écoute des unités et des collègues qui souhaitent lui communiquer toute situation les préoccupant.

*Nota : Les propos sont ici retranscrits à partir des notes prises par le secrétaire scientifique relues par la présidente de section, mais n'ont pas été relus par les intervenants et ne sauraient donc en aucun cas être considérés comme l'expression officielle des directions des Instituts du CNRS.*